

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Directeurs d'établissements,
Directeurs financiers.

Date : 29 février 2024

Références :

Pole Etablissements Bourgogne :

Etablissements Privés de Bourgogne : tél 03 80 59 37 60 les mardis et jeudis

Etablissements Publics de Bourgogne : tél 03 80 59 34 52 les mardis et jeudis

REVALORISATION DES TARIFS DES PRESTATIONS IVG AU 01 MARS 2024

- Pour les établissements ex-DG :

Code Prestation	Libellé (au regard de l'arrêté)	Tarifs en vigueur depuis le 01/04/2016	Tarifs au 01/03/2024
IMD	Forfait d'intervention ambulatoire sans anesthésie	463,25 €	579,06€
AMD	Forfait d'intervention ambulatoire avec anesthésie	603,59 €	754,49€
IPD	Forfait d'intervention avec nuitée sans anesthésie	506,32 €	632,90€
APD	Forfait d'intervention avec nuitée avec anesthésie	664,05 €	830,06€
AMF	Forfait médicamenteux	282,91 €	353,64€

- Pour les établissements ex-OQN :

Code Prestation	Libellé (au regard de l'arrêté)	Tarifs au 01/04/2016	Tarifs au 01/03/2024
IMD	Accueil et hébergement sans nuitée	233,24 €	291,55€
IPD	Accueil et hébergement avec nuitée	328,55 €	410,69€
IMI	Surveillance médicale	86,96 €	108,70€

NB : Les bases informationnelles de l'assurance sont d'ores et déjà à jour.